



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2017

Étaient présents : G.BELIN – P.VABRE – L.PLASSIARD -
S.BARRAT – S.CHARNELET – B.PELPAIRE -
S.ZURITA – L. MOLINA

Procuration : RM.FELIU à L.PLASSIARD

Absente : M.MEYNIER

Secrétaire de séance : S. BARRAT

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 01/06/2017

À l'unanimité des présents et représentés le procès-verbal de la séance du 01/06/2017 a été adopté.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur Le Maire présente la Décision modificative n°1 à apporter au Budget de la Commune.

A l'unanimité des présents et représentés le Conseil Municipal autorise la Décision modificative n°1 du Budget de la Commune.

Modification du Tableau des effectifs pour création d'un poste d'agent de maîtrise Principal

A l'unanimité des présents et représentés, le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal (cat.C) à temps complet (35h00) et modifie le tableau des effectifs en conséquence, au 21 août 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Gérard BELIN

